



Syndicat Intercommunal de
La Vallée du Haut-Giffre

Procès-Verbal de réunion Conseil Syndical du 6 décembre 2021

Date de convocation : 30/11/2021
Lieu de la réunion : 1 place du
Champs de la Poste 74440 Verchaix.
Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 5
Nombre de votes exprimés : 5

L'an deux mil vingt et un, le six décembre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire.
Titulaires présents : BARBIER Alain, BOUVET Jérémie, JUBEAU Christelle, ROUILLER-MARTIN Pascal.
Suppléants présents : MOCCAND-JACQUET Emmanuel
Secrétaire ROUILLER-MARTIN Pascal

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. LANCEMENT DE LA SAISON

Monsieur le Président fait un point sur le lancement de la saison d'hiver :
Suite aux belles chutes de neige jusqu'en vallée la semaine dernière, une pré-ouverture a été organisée pour le week-end des 4/5 décembre.
Les bonnes conditions espérées sur le secteur de Samoëns-Morillon ne se sont pas maintenues ; seul le secteur du Fer à Cheval a pu être opérationnel. La météo du samedi, malgré l'annonce de neige, était à la pluie. Les conditions ont été meilleures dimanche.
Malgré une faible fréquentation du site, le bilan est plutôt satisfaisant car les fondeurs ont apprécié cet effort de préouverture, et cela a permis de bien avancer la mise en place des sites depuis Morillon jusqu'au Fer à Cheval, ainsi que l'installation de l'accueil nordique.

On constate une belle hausse de recettes de préventes : + 50% par rapport à la meilleure saison, qui est 2019/2020,
Sur la semaine précédant la préouverture du site, on enregistre une quinzaine de ventes de forfaits saison supplémentaires.
Nos recettes précédant les vacances de Noël sont déjà supérieures à toutes les saisons antérieures

Si les conditions le permettent, le site nordique sera pré-ouvert à partir du week-end du 11/12 décembre, mais sur un seul secteur.

2. VOTE DES TARIFS SECOURS

Monsieur le Président propose à l'assemblée les tarifs secours pour l'hiver 2021/2022, comme suit :

Secours front de Neige	55.00€
Secours sur pistes	238.00€
Secours hors-piste (ou piste fermée)	814.00€

Ambulance :

Col de Joux Plane ou Cirque du Fer à cheval vers le cabinet médical de Samoëns	203.00€
Samoëns ou Sixt village vers le cabinet médical de Samoëns	203.00€
Morillon vers cabinet médical de Morillon	203.00€
Depuis un des sites nordiques vers un centre hospitalier	380.00€
Le montant "carence ambulance" facturé par le SDIS dans le cadre d'intervention d'une ambulance "sapeur-pompier" (tarif SDIS 2021)	183.00€

Secours par hélicoptère (un secours sur piste est inclus) :

Primaire sur piste vers DZ ou centres médicaux (sans médecin)	893.00€
Primaire sur piste vers DZ ou centres médicaux (sans médecin) avec treuillage AS350	1280.00€
Primaire sur piste vers DZ ou centres médicaux (sans médecin) avec treuillage EC135	1443.00€
Primaire médicalisé sans transport hélico du blessé (dépose médecin) ou avec transport du blessé vers DZ locale ou cabinet médical	1421.00€
Primaire médicalisé avec évacuation vers les hôpitaux :	
- Sallanches/Cluses	1865.00€
- Genève	3445.00€
- Annecy/ Thonon les Bains	3429.00€
- CHAL	2859.00€
- Grenoble	6948.00€
Supplément treuillage blessé AS350 (à rajouter sur secours médicalisé)	393.00€
Supplément treuillage blessé EC135 (à rajouter sur secours médicalisé)	550.00€

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide les tarifs secours, ci-dessus exposés.*

3. PLAN SKI NORDIQUE DU DEPARTEMENT

Lors de la présentation de la nouvelle politique départementale en faveur du ski nordique, le 20 novembre dernier, Martial Saddier a précisé les axes du plan nordique :

- Améliorer la qualité de l'offre,
- Conforter les différentes pratiques
- Rechercher l'excellence environnementale
- Accompagner les collectivités

Les dossiers de subvention devraient être disponibles à partir de décembre.

Monsieur le Président souhaite que l'on présente au plus vite les premiers projets qui sont prêts, à savoir :

- étude de solution de protections paravalanche à Joux Plane
- acquisition d'une motoneige

En parallèle, le Président demande que l'on continue d'avancer sur les différentes idées de projets notamment :

- au Fer à Cheval : travaux de la salle hors sac, amélioration du chalet d'accueil Réserve
- à Joux Plane : amélioration du parking, aménagement d'un stade de biathlon
- ...

La rencontre qui devait avoir lieu sur le parking de Joux Plane le 1^{er} décembre, a été annulée. Elle sera reprogrammée lorsque le site sera en fonctionnement.

4. QUESTIONS DIVERSES

• CONTRAT DE MAINTENANCE DE LA VIA FERRATA DU MONT

Monsieur le Président informe l'assemblée que le contrat de maintenance de la Via Ferrata arrive à son terme le 31 décembre prochain.

La société MND LEISURE (anciennement Techfun) nous propose un nouveau contrat sur les mêmes bases que le contrat précédent. Le montant TTC annuel de la maintenance est fixé à 5238€ (il était de 5184€ sur les 3 précédentes années)

Avant de se prononcer sur cette reconduction, Monsieur le Président propose que l'on étudie la possibilité de transférer la Via Ferrata et sa maintenance à la Communauté de communes des Montagnes du Giffre.

• FRANCE BLEU

L'office du Tourisme du Haut-Giffre nous propose de participer à l'opération "carte blanche" de la radio France Bleu Pays de Savoie. Cette opération fait parler du site nordique en échange de 30 forfaits saison site offerts aux auditeurs. L'assemblée est plutôt favorable à l'idée de faire cette opération de communication. L'information expliquant l'opération sera transmise par mail dès ce soir à tous les délégués du SIVHG pour leur permettre de réfléchir avant de prendre la décision.

• DIVERS

- ✓ Monsieur Pascal Rouiller-Martin informe l'assemblée, que suite à la révision du P.LU de Verchaix, l'ancienne ferme qui est à Joux Plane devient à usage touristique. En cas de vente de celle-ci, le SIVHG pourra se positionner pour améliorer l'accueil des usagers du nordique.
- ✓ Monsieur Jérémie Bouvet propose que l'on réfléchisse à d'autres sites nordiques possibles au cas où le site de fond de vallée disparaisse, faute de neige.
- ✓ Les sentiers raquette :
 - Aux Miaux : l'itinéraire sera dévié pour répondre à la réclamation des riverains
 - A Samoëns, les 2 itinéraires partant du Bérouze vont devoir être déviés car la route du Crêtet est interdite à toute circulation jusqu'à nouvel ordre

La séance est levée à 19h05

Le Président, Alain BARBIER

